



78^e anniversaire de la Libération d'Arras

Frédéric LETURQUE

Maire d'Arras

Président de la Communauté Urbaine d'Arras

Conseiller Régional

Nassim AMAJOU

Conseiller Municipal délégué

aux Affaires Patriotiques et Militaires

et le Conseil Municipal

vous convient à participer
aux cérémonies commémoratives organisées à l'occasion du



78^e anniversaire de la Libération d'Arras



le jeudi 1^{er} septembre 2022

en présence de Monsieur **Jacques BILLANT**,
Préfet du Pas-de-Calais ou de son représentant

(cf - programme au dos)

16 h 30 Départ de l'autocar mis à la disposition des musiciens de l'Union Musicale des Cheminots de l'Artois
Rendez-vous devant le Conservatoire, rue du Crinchon.

Square de la Légion d'Honneur

Rue Paul Doumer

17 h

- Mise en place des autorités
- Lecture du Vœu du Souvenir par des représentants du **Souvenir Français** et de la **Commonwealth War Grave Commission**
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux Morts - *Minute de silence*
- Hymne britannique
- La Marseillaise

17 h 15 Départ des autocars mis à la disposition des porte-drapeaux, anciens combattants, membres des associations patriotiques et de l'UMCA à destination du Mémorial britannique.

Mémorial britannique

Boulevard du Général de Gaulle

17 h 30 **Mise en place des autorités**

- Lecture du Vœu du Souvenir par des représentants du **Souvenir Français** et de la **Commonwealth War Grave Commission**
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux Morts - *Minute de silence*
- Hymne britannique
- La Marseillaise - *Interprétés par l'Union Musicale des Cheminots de l'Artois*

17 h 45 Départ des autocars mis à la disposition des porte-drapeaux, anciens combattants, membres des associations patriotiques et de l'UMCA à destination du Monument aux Morts.

Monument aux Morts

Place Foch

18 h **Mise en place des autorités**

- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux Morts - *Minute de silence*
- La Marseillaise - *Interprétée par l'Union Musicale des Cheminots de l'Artois*

18 h 15 **Mise en place du cortège**

conduit par les musiciens de l'Union Musicale des Cheminots de l'Artois pour défilier en direction de la stèle des Héros

(Itinéraire : Place Foch, rues Gambetta, Désiré Delansorne et Place des Héros)

Stèle des Héros

Place des Héros

18 h 30 **Mise en place des autorités**

- Lecture par le Lieutenant-Colonel Jacques COCLET, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, Victimes de Guerre et Sociétés Patriotiques d'Arras d'un **hommage aux Welsh Guards et aux 4^e et 7^e Royal Tank Regiments**, héroïques combattants de la Bataille d'Arras de mai 1940
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux Morts - *Minute de silence*
- La Marseillaise - *Interprétée par l'Union Musicale des Cheminots de l'Artois*

Hôtel de Ville

Salle des Fêtes

19 h **Réception** donnée par M. Frédéric LETURQUE et le Conseil Municipal d'Arras, en remerciement aux acteurs, groupements patriotiques, personnalités et participants, présents à cette occasion.

19 h 30 **En partance de la rue Paul Doumer**

Navette « retour » réservée aux musiciens de l'UMCA à destination du Conservatoire, rue du Crinchon.

** Dans un souci d'organisation, il est demandé aux associations et entités qui souhaitent déposer une gerbe de se manifester au plus tard le 29 août 2022 auprès de la Direction du Protocole - Mairie d'Arras au 03 21 50 51 46 ou protocole@ville-arras.fr
En l'absence de ces éléments, les dépôts de gerbes ne pourront être intégrés dans le déroulé.*